

CHARTE ACADÉMIQUE D'ÉVALUATION ET DE PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU BACCALAURÉAT

Académie de Nantes

Préambule :

Les journées de formation de 2014 ont permis de réactualiser la charte académique conçue en 2006 afin de l'adapter à l'évolution des épreuves de baccalauréat. Une enquête auprès des collègues participants à ces journées de formation (77 questionnaires rendus) montre que l'utilisation de ces grilles est bien ancrée dans nos habitudes (62% l'utilisent régulièrement). Cet usage est multiple : formation aux épreuves, évaluation durant l'année, correction des bacs blancs et du baccalauréat. Il apparaît que les grilles ont des vertus d'homogénéisation de nos pratiques d'évaluation et qu'il convient d'en développer l'usage dans un souci d'égalité de traitement des candidats.

La charte proposée ci-dessous est un outil élaboré collectivement. Elle ne se substitue pas aux textes officiels qui restent la norme mais vise à apporter une aide aux professeurs pour accompagner au mieux les élèves dans la réussite aux épreuves de SES du baccalauréat.

Je tiens à remercier vivement l'ensemble des collègues qui ont participé à la rédaction de cette charte et tout particulièrement Philippe Crupaux et Jean-Paul Lebel pour l'animation de ces journées de formation ainsi que pour leur relecture attentive de ce document.

Denis MARTIN IA-IPR de Sciences économiques et sociales

1. LA DISSERTATION

1.1 Rappels des textes officiels

- **La définition de l'épreuve (BO spécial n° 7 du 6 octobre 2011)**

« Le libellé du sujet de la dissertation invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée et réfléchie, un problème exigeant un effort d'analyse économique et/ou sociologique.

Les épreuves devant couvrir les différentes dimensions du programme, le sujet de la dissertation porte sur un champ (science économique ; sociologie ; regards croisés) différent de celui de la troisième partie de l'épreuve composée.

Pour aider le candidat à asseoir son travail sur des informations précises, un dossier est mis à sa disposition. Ce dossier ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à un commentaire systématique et détaillé. Il comporte 3 ou 4 documents de nature strictement factuelle. Il s'agit principalement de données statistiques (graphiques, tableaux) ; un document-texte peut figurer dans le dossier documentaire à condition qu'il soit lui aussi strictement factuel (chronologie, extrait d'entretien, monographie, récit de vie, compte rendu d'enquêtes, etc.). Chaque document statistique ne devra pas dépasser 120 données chiffrées et le texte éventuel comporter plus de 2 500 signes. »

- **Consignes données aux candidats et rappelées en préambule de chaque sujet du baccalauréat**

« Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. »

Le courrier du 12 novembre 2012 adressé par Marc Montoussé, IGEN doyen du groupe des Sciences économiques et sociales, précise les compétences à évaluer au travers des nouvelles épreuves du baccalauréat :

- maîtrise des connaissances (faits, notions, mécanismes et théories)
- maîtrise du traitement de l'information (provenant des documents statistiques comme des documents textes)
- maîtrise des compétences transversales appliquées aux SES (argumentation, conduite d'un raisonnement et élaboration d'une problématique)

1.2 Éléments d'harmonisation et de définition des attendus de la dissertation

• Un apprentissage progressif

La dissertation est un exercice difficile pour les élèves qui suppose un apprentissage progressif. Il est ainsi souhaitable qu'ils puissent composer sur des épreuves conformes au baccalauréat dès la classe de première.

• L'exploitation du dossier documentaire

Le dossier documentaire est l'une des particularités de la dissertation en sciences économiques et sociales. Son rôle et son usage doivent être explicités :

- L'utilisation de tous les documents est recommandée. L'importance d'un document est à apprécier en fonction de chaque sujet et de la problématique retenue. Insister sur l'idée que les documents ne doivent pas être utilisés pour eux-mêmes mais pour aider les élèves à construire leur propre argumentation. En évacuer certains risque donc de les pénaliser.
- L'exploitation de documents statistiques : il est impératif de sélectionner, lire et interpréter des données lorsqu'on exploite un document statistique. Il est également attendu, lorsque cela est utile pour l'analyse, de transformer les données statistiques à l'aide de calculs appropriés (cf les « Savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques » du programme : calculs d'écart absolu ou relatif, coefficients multiplicateurs...).
- Se méfier des citations entre guillemets des textes qui ne sont en général que des " citations-justifications " qui masquent l'absence de démonstration. En revanche, insérer un extrait pertinent et commenté peut s'avérer utile.
- Recommander aux élèves de préciser les numéros ou la source des documents lorsqu'ils les exploitent. Une simple référence entre parenthèse est suffisante. L'absence de référence explicite aux documents n'est cependant pas à sanctionner dans le cadre du baccalauréat.

• Utilisation de la calculatrice

L'interdiction de la calculatrice ne dispense pas les candidats d'effectuer des calculs simples, même approximatifs, pour approfondir l'analyse des documents.

- **Organisation formelle de la copie**

Il est important de bien préciser aux élèves que fond (contenu) et forme (organisation de la copie) sont intimement liés. La bonne maîtrise des principes de forme d'une dissertation est un outil précieux pour aider à la structuration de l'argumentation, même si la forme ne doit pas l'emporter sur le fond. Faire apparaître clairement l'introduction, la conclusion et les deux ou trois grandes parties.

Chaque partie s'organise idéalement en trois temps :

- introduction partielle : présentation de l'idée directrice de la partie ;
- deux ou trois sous-parties, chacune d'elle composée d'un ou plusieurs paragraphes ;
- conclusion partielle : synthétisation de l'idée directrice de la partie.

La transition peut faire partie de la conclusion partielle ou bien constituer un paragraphe séparé des deux grandes parties.

On ne sanctionnera pas les candidats qui choisissent de faire apparaître les titres de leurs parties ou sous-parties.

- **Attendus d'une introduction et d'une conclusion :**

Il est important de rappeler aux élèves que l'introduction et la conclusion constituent deux temps forts de la dissertation :

- **L'introduction** révèle la capacité de l'élève à comprendre le sujet et à construire une problématique et un plan adaptés à la question posée. Elle s'organise autour de quatre points:
 1. Amorce : elle permet d'entrer dans le sujet, par exemple (mais pas exclusivement) en recourant à l'actualité économique et sociale qui peut être un bon moyen pour " entrer " dans le sujet.
 2. Définition des termes du sujet.
 3. Présentation de la problématique : elle traduit la capacité de l'élève à comprendre le sujet dans ses différentes dimensions. Sa présentation ne doit pas être un simple recopiage de l'énoncé : elle peut se présenter sous la forme de 2 ou 3 questions ou d'une reformulation du sujet (" on peut ainsi s'interroger ", " il est donc intéressant "...).
 4. Annonce du plan : il s'agit de préciser le plus clairement possible l'idée directrice de chaque partie.
- **La conclusion** est la formulation d'une réponse au sujet sous forme d'une synthèse des idées directrices développées en réponse à la problématique. Aucune ouverture du sujet n'est exigée.

- **La notation :**

Quelques grands principes :

- Utiliser tout l'éventail des notes en évitant ainsi la trop forte concentration des notes entre 08 et 12.
- On veillera à éviter une notation qui se limite à sanctionner les défauts de la copie et on privilégiera au contraire une notation favorisant ses apports.

- **Les sujets :**

Les instructions officielles stipulent que « *le sujet porte sur un contenu figurant explicitement dans les indications complémentaires du programme ; son énoncé utilise les notions des titres des thèmes et des deux premières colonnes du programme ainsi que celles des acquis de première figurant en*

troisième colonne de ce même programme de terminale » (BO n°7 du 6/10/11).

Les notions ne figurant pas dans le programme de la classe de terminale doivent être explicitées si elles sont utilisées dans un document.

Le BO précise qu'il « *convient d'éviter dans la mesure du possible les énoncés induisant un plan-type* », cela ne signifie pas pour autant que les sujets débats n'ont plus leur place dans cette épreuve (cf. courrier du 12/11/2012 de Marc Montoussé).

- **Caractéristiques d'une copie qui satisfait aux attentes (ce qui justifie un 20/20)**
 - Problématisation pertinente (sujet compris)
 - Plan adapté au sujet
 - Structuration cohérente (arguments organisés)
 - Apports des connaissances du programme en liaison avec le sujet
 - Mobilisation des informations essentielles du dossier documentaire
 - Respect des principes de forme

1.3 Proposition de grille d'évaluation et d'auto-évaluation pour la dissertation

La mise en œuvre d'une grille d'évaluation et d'auto-évaluation appelle quelques remarques préalables :

- La grille d'évaluation est proposée à partir des compétences définies par les instructions officielles.
- La construction et l'utilisation d'une grille présentent un triple intérêt :
 - Elle permet de préciser les attendus d'une dissertation ;
 - Elle doit faciliter le travail d'harmonisation;
 - Elle est un outil de formation et d'autoévaluation : il est donc nécessaire que les élèves puissent y avoir accès au cours de leur formation.

GRILLE D'EVALUATION D'UNE DISSERTATION

Candidat :		Note : /20			
		Attendus	Degré de réalisation des attentes (++, +, -, --)	Remarques	
D E V E L O P P E M E N T	Introduction	Accroche / amorce			
		Définition des termes du sujet			
		Présentation de la problématique			
		Annonce d'un plan			
	Visualisation	Introductions et conclusions partielles et transitions entre les parties			
		Equilibre entre les parties			
		Organisation visible en sous-parties			
	Qualité de l'argumentation	Plan pertinent pour répondre au sujet	Grands axes		
			Cohérence interne à chaque partie		
		Qualité des arguments			
Connaissances personnelles	Mobilisation des connaissances appropriées (faits, notions, mécanismes, théories)				
Exploitation du dossier documentaire	Utilisation des informations pertinentes				
	Maîtrise des données statistiques				
CONCLUSION		Synthèse des idées directrices			
Qualité de l'expression écrite					
Commentaire :					

2-L'ÉPREUVE COMPOSÉE

1.1- Rappel du BO n°7 du 06/11/2011

« Les deux questions de la **première partie** sont choisies de façon à induire des réponses précises et claires mobilisant les notions et les mécanismes de base du programme.

La question de la **deuxième partie** doit amener le candidat à commenter et analyser le document de façon méthodique afin de le présenter, de mettre en évidence les informations qu'il apporte et ses éventuelles limites.

Le sujet de la **troisième partie** porte sur un contenu figurant explicitement dans les indications complémentaires du programme et son énoncé utilise les notions des titres des thèmes et des deux premières colonnes du programme, ainsi que celles des acquis de première figurant en troisième colonne de ce même programme de terminale. Le libellé du sujet ne suggère ni plan-type ni réponse sous forme de débat ou d'opposition.

Le dossier doit fournir au candidat des informations, factuelles ou non, pertinentes pour étayer son raisonnement. Comme dans le dossier accompagnant la dissertation, on privilégiera, dans la mesure du possible, les sources statistiques en provenance des organismes de collecte et de traitement des données reconnus (Insee, Ined, OCDE, OMC, FMI, etc.). Les notions des documents ne figurant pas dans les titres des thèmes et dans les deux premières colonnes du programme (ainsi que dans les acquis de première figurant en troisième colonne) devront être explicitées par une note. »

1.2- Éléments d'harmonisation et de définition des attendus de l'épreuve

Mobilisation des connaissances

Elle comporte deux questions, notées chacune sur 3 points, portant sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés).

Selon le courrier de Marc Montoussé, « la première partie évalue la capacité à mobiliser les connaissances » et « porte sur les notions et les mécanismes de base du programme ».

Attentes :

- Définition de la (ou des) notion(s) présente(s) dans la question.
- Maîtrise des notions et des mécanismes en réponse à la question.
- Réponse structurée, sous forme d'un ou de plusieurs paragraphes argumentés.

Il n'y a pas de norme de longueur exigée. Un élève qui fournirait une réponse longue ne peut être sanctionné, sauf s'il déborde du cadre de la question.

Etude de document

Il s'agit d' « évaluer uniquement le traitement de l'information ».

- Présentation : préciser la forme du document (tableau, graphique...), son objet (le titre s'il se suffit à lui-même ou plus si nécessaire), la source, l'année, les unités, la nature des données (taux de variation, indice...) et le champ.
- Réponse à la question : repérer et exploiter les informations les plus significatives et les organiser en rapport avec la question posée.
- Lecture explicite de données pertinentes du document. Cette lecture doit être intégrée dans la réponse à la question.

Remarque : ne pas attendre d'éléments de réponse en dehors du document ni de définitions de notions figurant dans le libellé de la question.

Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

- Le raisonnement comprend une introduction, un développement et une conclusion.
- L'introduction doit présenter le sujet et les étapes du raisonnement. Les notions clés du sujet devront être définies dans l'introduction ou dans le développement.
- Le candidat peut structurer son développement en autant de paragraphes et/ou de parties qu'il le juge nécessaire. La structure doit rendre visible et cohérente les étapes du raisonnement.
- L'argumentation doit mobiliser des notions et des mécanismes du programme. Elle ne se borne pas à une simple reprise des éléments du dossier documentaire. Elle s'appuie sur les informations pertinentes, factuelles ou non, apportées par les documents, sans recours à la paraphrase ou au commentaire systématique. La non utilisation du dossier documentaire sera pénalisée. On incitera les élèves à utiliser tous les documents. Néanmoins, il ne faut pas se limiter aux connaissances suggérées par les documents.
- Conclusion : résumer ce qui a été démontré pour répondre à la question posée.

GRILLE D'ÉVALUATION D'UNE ÉPREUVE COMPOSÉE

Candidat :		Note : /20	
MOBILISATION DES CONNAISSANCES		Note : / 6	
Q1	Note : / 3	Barème ¹	Remarques
Définition de la ou des notions			
Mobilisation des notions pertinentes et/ ou mécanismes pertinents			
Réponse structurée			
Q2	Note : / 3	Barème ¹	Remarques
Définition de la ou des notions			
Mobilisation des notions pertinentes et/ ou mécanismes pertinents			
Réponse structurée			
ETUDE DU DOCUMENT		Note : / 4	
		Barème ¹	Remarques
Présentation complète du document : nature du document, titre, source, unités utilisées, nature des données et champ			
Lecture explicite des données statistiques			
Sélection et exploitation d'informations pertinentes pour répondre à la question posée			
Réponse organisée			
RAISONNEMENT S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE :		Note : / 10	
		Degré de réalisation des attentes (++, +, -, --)	Remarques
Introduction			
Présentation du sujet			
Définition des notions			
Annonce des différentes étapes du raisonnement			
Développement			
Structuration en parties et/ou paragraphes visibles			
Cohérence d'ensemble de l'argumentation.			
Mobilisation des notions et mécanismes en lien avec le sujet			
Exploitation des informations pertinentes du dossier documentaire en lien avec le sujet			
Conclusion			
Résumé de ce qui a été démontré			
Commentaire :			

Note :

1. Barème proposé par la commission académique dans le cadre du baccalauréat

3/L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

3.1/ La forme attendue

Une introduction brève qui reprend le sujet et définit la (ou les) notion(s) comprise(s) dans l'intitulé du sujet.

La réponse doit être structurée et composée de paragraphes argumentés, cohérents et visibles.

Une conclusion brève rappelle les grandes lignes de la réponse.

3.2/ Les exigences de contenu

Il s'agit pour le candidat de construire son raisonnement à partir de l'exploitation des documents et de ses connaissances en réponse à la question.

Exploitation des documents

- L'exploitation du ou des documents est obligatoire.
- Il s'agit de sélectionner les informations pertinentes et de les utiliser en lien avec la question posée. En présence d'un document statistique, l'utilisation appropriée de données chiffrées est requise.

Connaissances

- Mobilisation et maîtrise des notions et des mécanismes du programme en lien avec le sujet.

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Candidat :	Note :/20	
Enseignement de spécialité	Degré de réalisation des attentes (++, +, -, --)	Remarques
Structuration de la réponse		
Introduction (définition(s) et reprise du sujet)		
Développement structuré		
Conclusion		
Exploitation des documents		
Sélection d'informations pertinentes		
Utilisation appropriée de données statistiques		
Mobilisation des connaissances		
Maîtrise des notions et mécanismes en lien avec le sujet		
Commentaire :		